EKINOPS

Société Anonyme 3, rue Blaise Pascal 22300 Lannion

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Altonéo Audit 143, rue de Paris 53000 Laval Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

EKINOPS

Société Anonyme
3, rue Blaise Pascal
22300 Lannion

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EKINOPS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Frais de recherche et développement » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les notes « Frais de recherche et développement » et « Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Laval et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2014 Les Commissaires aux comptes

Altonéo Audit

Deloitte & Associés

Cédric TOMINE

Fabien BROVEDANI



COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2013

Ekinops3, rue Blaise Pascal
22300 LANNION

BILAN ACTIF

			31/12/2013		31/12/2012
		Brut	Amort & dépr.	Net	Net
	Note				
Immobilisations incorporelles	1	1 927 645	1 379 622	548 023	500 898
Immobilisations corporelles	1	3 727 337	2 975 356	751 981	989 164
Immobilisations financières	2	5 177 274	5 028 503	148 771	251 896
ACTIF IMMOBILISE		10 832 256	9 383 481	1 448 775	1 741 958
			Ï		
Stocks et en-cours	3	4 545 831	261 509	4 284 321	2 782 138
Avances et acomptes versés sur commandes	4	131 571		131 571	28 566
Clients et autres créances	4	6 579 941	6 493	6 573 448	4 502 238
Charges constatées d'avance	8	56 284		56 284	72 771
Actions propres	5	49 426		49 426	
Disponibilités	5	7 080 957		7 080 957	1 838 822
ACTIF CIRCULANT		18 444 010	268 003	18 176 007	9 224 535
Comptes de régularisation - Actif		684 007		684 007	352 609
TOTAL ACTIF	T 3 5	29 960 272	9 651 484	20 308 788	11 319 102

BILAN PASSIF

		31/12/2013	31/12/2012
	[Net	Net
Capital	<u>Note</u>	2 544 081	1 990 573
Primes liées au capital		33 756 251	28 568 723
Autres réseves et report à nouveau		- 24 749 455 -	17 858 953
Résultat de l'exercice		- 711 380 -	6 890 502
CAPITAUX PROPRES	9	10 839 496	5 809 841

Avances conditionnées	11	314 255	917 583
Provisions pour risques et charges	14	1 205 817	721 806
Emprunts et dettes financières	12	947 998	62
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13	458 516	45 727
Fournisseurs et comptes rattachés	13	4 891 138	2 242 322
Dettes fiscales et sociales, et autres	13	1 481 627	1 377 928
Produits constatés d'avance	8	124 191	190 679
Comptes de régularisation - Passif		45 750	13 153
TOTAL PASSIF		20 308 788	11 319 102

COMPTE DE RESULTAT

		Total	T
			Total
	<u>Note</u>		
Chiffre d'affaires	1	17 914 047	9 799 633
Autres produits d'exploitations	1	1 138 746	603 581
Reprises d'exploitations		797 768	574 727
Produits d'exploitation		19 850 561 10	977 941
		40 775 403	F F74 220
Achats et variation de stocks			5 571 338
Services extérieurs	2	1	3 138 267
Impôts et taxes		- 238 331 -	166 321
Charges de personnel	6		4 779 867
Autres charges d'exploitations		- 2 803 -	10 716
Dotations d'exploitations	AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT		1 393 026
Charges d'exploitation			5 059 535
Résultat d'exploitation		- 2 225 341 -	4 081 595
Produits financiers		152 126	260 840
Charges financières		- 143 266 -	136 671
Dotations et Reprises financières			1 144 484
Résultat financier	3		1 020 315
Résultat courant avant impôts			5 101 910
Correction d'erreurs		- :	2 898 254
Produits exceptionnels		74 809	
Charges exceptionnelles		- 35 303 -	1 782
Résultat exceptionnel	4	39 505 -	1 782
Crédit d'Impôt Recherche	5	1 056 243	1 111 444
Crédit d'Impôt Innovation	5	80 000	T TTT -1-1-1-1
Résultat net de l'exercice	ALLENGE LONGE		6 890 502

Faits caractéristiques et événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Créée en 2003, la Société conçoit, développe et commercialise des transpondeurs optiques dont la fonction est de convertir des impulsions électriques en signaux optiques véhiculés au cœur de la fibre optique.

Faits significatifs

EKINOPS SA a été introduite en bourse sur le marché règlementé de NYSE Euronext à Paris le 2 mai 2013. Cette introduction a été accompagnée par la levée de fonds de 6.7 millions d'euros.

Fort du premier succès commercial de ses produits 100G constaté à partir du deuxième semestre 2012, la société a profité de l'accroissement de sa notoriété suite à l'introduction en bourse pour gagner plus de commandes auprès des clients historiques et nouveaux.

Sur le plan géographique, les Etats-Unis, EMEA (Europe, Middle East, Africa) Sud et l'Europe de l'Est ont enregistré les progressions les plus marquantes en 2013.

La société a également atteint son objectif annoncé lors de l'introduction en bourse de développement du produit 100G avec la technologie cohérente propriétaire dont les premières commandes ont été reçu vers la fin de l'année 2013.

La société a aussi procédé à l'amélioration de son système de gestion (ERP). Les activités de la planification, la production, la logistique, comptabilité, ressources humaines ont été basculé sur SAP By Design en juillet 2013. L'autorité du produit, ses capacités évolutives et son mode « cloud » permettront à la société d'affronter les défis de croissance avec l'outil de gestion adapté.

Par ailleurs, la société a mise en place un contrat d'affacturage au mois d'avril 2013. Le montant des créances cédées et non échues à la clôture de l'exercice s'élève à 140 K euros.

La société est éligible au dispositif du Crédit Impôt Compétitivité Emploi. Ce crédit a été comptabilisé sur l'exercice 2013, en minoration des comptes de charges de personnel, pour un montant de 26 K euros.

Evénements post-clôture

Dans la perspective d'une poursuite de sa croissance en 2014 et 2015, la Société a annoncé le 28 janvier 2014 la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec une société spécialisée.

Celle-ci vise à diversifier ses sources de financement et ainsi assurer de manière flexible son besoin en trésorerie au fur et à mesure de son développement.

Faisant usage de l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 21 mars 2013, la Société a signé un contrat dans le cadre duquel, la société spécialisée s'est engagée à souscrire des actions nouvelles, par tranches, uniquement sur demande de la Société et durant une période de 3 ans.

Cette souscription sera limitée à une enveloppe totale de 500 000 actions, représentant 9,9% du capital social existant.

A la date du 5 avril 2014 le Groupe a procédé à l'émission de 100.000 actions nouvelles dans le cadre de ce contrat et par conséquent a levé 1.130 K euros des capitaux.

La crise Ukrainienne crée potentiellement une situation complexe pour l'activité du Groupe en Europe de l'Est qui a représenté 14% du chiffre d'affaires en 2013 et où se trouvent 4 des 10 plus gros clients d'Ekinops en 2013.

Annexe sur les comptes d'EKINOPS

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'ensemble des données chiffrées présentées ci-après est exprimé en euros sauf mention contraire.

Principes comptables et conventions générales

(Code de commerce - Art. R 123-196 1° et 2; PCG Art. 531-1/1)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Estimations du management

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants et les informations fournies dans ces états financiers.

Ces estimations sont effectuées par la Direction sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Ces estimations peuvent évoluer en fonction d'événements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif. Les résultats réels peuvent être donc être différents de ces estimations.

Ces estimations et jugements portent essentiellement sur les éléments suivants :

- l'évaluation des frais de recherche et développement activés au regard des avantages économiques futurs attendus,
- l'évaluation des immobilisations financières et créances rattachées,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les frais de développement relatifs à des projets.

Les frais de développement des équipements sont immobilisés, par contrepartie de la production immobilisée, lorsque les critères d'activation sont remplis.

Les critères d'activation des frais de développement sont les suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre
- Capacité à utiliser ou vendre l'actif
- De Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses de l'actif
- Perspective de l'actif incorporel à générer des avantages économiques
- Disponibilité des ressources financières pour finaliser l'actif
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses de l'actif

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces applications et sont calculés selon leur temps d'intervention majoré d'une quote-part de frais indirects. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la commercialisation de l'équipement.

Les frais de développement pour lesquels l'amortissement n'a pas débuté à la clôture de l'exercice sont présentés en « frais de développement en cours ».

La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée à 4 ans, et les équipements sont amortis linéairement sur cette durée.

A chaque arrêté, une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité à la date de l'arrêté et tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale du bien ainsi que des évolutions technologiques.

Brevets, logiciels

Les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels

1 à 6 ans

Brevets

3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires) ou à leur coût de production pour certaines immobilisations corporelles étant produites en internes (matériels de démonstration principalement) et faisant l'objet de production immobilisée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations techniques	10 ans
Matériel et outillage	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Matériel de démonstration et développement	4 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Agencements	10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à la valeur historique d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les titres de participation et créances rattachées sont estimés en fin d'exercice et une provision pour dépréciation est constituée en cas d'écart significatif entre la valeur d'inventaire et la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation et des créances rattachées est appréciée par entité détenue, de façon autonome et tient compte des éventuelles moins-values latentes existantes sur l'actif détenu. La valeur d'inventaire est appréciée selon une approche multicritères (résultats de la filiale sur l'exercice, budgets et perspectives de croissance, évolution des performances opérationnelles, cash-flow opérationnel de la filiale à la clôture), en l'absence de données disponibles sur ces agrégats, la valeur d'inventaire est déterminée principalement en fonction de la quote-part des capitaux propres.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks achetés en devises sont valorisés au cours historique. Pour la détermination du coût de revient, les éléments suivants sont intégrés en stocks :

- le prix d'achat augmenté des frais d'approche, évalués sur la base des coûts de transport, de douane et des autres frais d'achat ;
- des charges directes de production et de manutention.

Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cela est le cas en particulier si les stocks sont comptabilisés à un montant supérieur au montant auquel la société s'attend à obtenir de leur vente ou de leur utilisation. Le coût des stocks peut ne pas être recouvrable également si ces stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.

Les estimations de la valeur nette de réalisation tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût directement liées aux événements survenant après la fin de l'exercice dans la mesure où de tels événements confirment les conditions existant à la fin de la période.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction du risque de non recouvrement.

Autres créances et dettes

Les autres créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances présentant des risques de non recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire de ces titres, déterminée sur la base de leur valeur probable de négociation, c'est-à-dire leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont à moins d'un an.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06 sur les passifs.

Les provisions pour risques et charges constatées correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise,
- I'incidence économique négative pour la société, c'est-à-dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci,
- l'obligation justifiant la constitution de la provision pour risques et charges trouve son origine dans l'exercice et est existante à la clôture.

Les provisions sont évaluées, au cas par cas, en fonction du risque et des motifs des demandes.

Provision pour garantie

Une provision est constituée pour les charges à engager dans les années à venir au titre de la garantie du matériel vendu.

Les coûts engagés correspondent à la main-d'œuvre, aux frais de déplacement, et au coût des pièces détachées.

Provision pour Indemnités de fin de carrière (IFC)

Depuis l'exercice 2011, la Société provisionne les indemnités de fin de carrière qu'elle est tenue de verser à un salarié partant à la retraite. Les droits dus font l'objet d'une provision déterminée en tenant compte de l'ancienneté du salarié, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite et, le cas échéant, de la valeur courante des fonds versés à des organismes habilités. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses de rotation du personnel, d'évolution des salariés et d'âge de départ.

Les hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,17 %, (2,69% au 31 décembre 2012)
- ▶ taux d'augmentation des salaires : 2,30 %, (2,30% au 31 décembre 2012)
- ▶ taux de turnover médian : 3,77 % compris dans une fourchette de 0% à 6,30% en fonction de l'âge, (3,77% compris dans une fourchette de 0% à 6,30 %, au 31 décembre 2012)
- ▶ table de mortalité utilisée : Table de mortalité INSEE 2008 2010

Figurent dans le compte de résultat les charges de l'exercice relatives à l'accroissement de l'obligation, au coût financier, aux écarts actuariels ainsi qu'au coût des services passés.

Subventions

Les subventions reçues sont comptabilisées en capitaux propres si elles se rattachent à des projets de développement activés et en compte de résultat au titre des projets n'ayant pas été activés.

Les subventions comptabilisées en capitaux propres sont reprises au même rythme que les amortissements des biens auxquelles elles se rattachent.

Avances conditionnées

Le poste inclut une avance remboursable OSEO ainsi que les emprunts contractés auprès de la COFACE dans le cadre du développement de l'activité à l'étranger.

Opérations en devise et écarts de conversion

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin de période.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Reconnaissance des revenus

Les revenus générés par la Société comprennent à la fois la vente d'équipements pour réseaux de télécommunications optiques et des contrats de maintenance.

- a) Vente de biens (équipements): Les produits du Groupe sont généralement vendus sur la base de bons de commande passés par le client qui incluent des prix fixes et déterminables n'incluant pas de droit de retour, d'obligation significative post-livraison ou toute autre provision similaire excepté les conditions générales de ventes. Le revenu est reconnu pour les produits à la livraison lors du transfert de risque.
 - Dans le cas où les ventes sont précédées d'une mise à disposition de l'équipement chez le client pour test, la reconnaissance du chiffre d'affaires est effective lorsque la période de validation client est achevée.
- b) Revenu des activités de services: Le revenu des activités de service (principalement maintenance, SAV, extensions de garantie,...) est reconnu sur la période lorsque le service a été rendu. Une garantie est attachée à chaque vente de chaque équipement. Les revenus afférents au contrat de maintenance ou de services sont linéarisés sur la période concernée.
 - La quote-part du contrat de services non afférent à l'exercice en cours est comptabilisée en produit constaté d'avance.

Notes sur le bilan et le compte de résultat

Notes sur le bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Reclassements	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement	611 041		88 013	122 663	576 391
Frais de développement en cours	25 574	229 537	-88 013		167 098
Immobilisations en cours	52 182	16 100	-68 282		o
Brevets et logiciels	1 002 994	112 880	68 282		1 184 156
Sous total	1 691 792	358 517		122 663	1 927 645
Immobilisations corporelles					0
Intallations techniques, matériel et outillage industriels	3 108 647	357 655		251 214	3 215 088
Autres installations, agencements et aménagements divers	70 525	9 988			80 512
Matériel de bureau et informatique, mobilier	382 127	49 610			431 737
Sous total	3 561 299	417 252		251 214	3 727 337
TOTAL	5 253 090	775 769		373 877	5 654 982

Amortissements

	Montant au	Dotations de	Diminutions	Montant au
Amortissements	31/12/2012	l'exercice	Reprises	31/12/2013
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	312 841	147 859	135 526	325 174
Brevets et logiclels	878 054	176 396		1 054 450
Sous total	1 190 894	324 255	135 526	1 379 622
Immobilisations corporelles				
Intallations techniques, matériel et outillage industriels	2 203 802	418 929	62 280	2 560 451
Autres installations, agencements et aménagements divers	33 585	7 276		40 861
Matériel de bureau et informatique, mobilier	334 750	39 295		374 045
Total	2 572 137	465 500	62 280	2 975 356
TOTAL GENERAL	3 763 031	789 754	197 806	4 354 978

Valeurs nettes

	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'			
IMMOBILISATIONS	Montant en fin	Mouvements de	Montant en fin	
VALEUR NETTE	d'exercice 2012	l'exercice	d'exercice 2013	
Immobilisations incorporelles]	
Frais de développement	298 201	-46 983	251 218	
Frais de développement en cours	25 574	141 524	167 098	
Immobilisations en cours	52 182	-52 182	0	
Brevets et logiciels	124 941	4 766	129 707	
Sous total	500 897	47 125	548 023	
Immobilisations corporelles				
Intaliations techniques, matériel et outillage industriels	904 845	-250 207	654 638	
Autres installations, agencements et aménagements divers	36 939	2 711	39 651	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 377	10 315	57 692	
Sous total	989 161	-237 181	751 981	
TOTAL GENERAL	1 490 059	-190 056	1 300 004	

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent essentiellement les titres et les créances rattachées à la filiale US Ekinops Corp.

Marie Constitution	Valeur début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations financières				
Titres Ekinops Corp	97 474			97 474
Créances rattachées participations Ekinops Corp	5 816 352		885 323	4 931 029
Prêts et autres immobilisations financières	27 264	121 507		148 771
Valeur brute	5 941 090	121 507	885 323	5 177 274
Immobilisations financières				
Titres Ekinops Corp	97 474			97 474
Créances rattachées participations Ekinops Corp	5 591 720	4 931 029	5 591 720	4 931 029
Prêts et autres immobilisations financières				
Provision	5 689 194	4 931 029	5 591 720	5 028 503
Immobilisations financières				
Titres Ekinops Corp	-			-
Créances rattachées participations Ekinops Corp	224 633		224 632	1
Prêts et autres immobilisations financières	27 264	121 507		148 771
Valeur nette	251 897	121 507	224 632	148 771

L'intégralité des dotations et reprises a été comptabilisée sur l'exercice en résultat financier.

Note 3: Stocks

Le détail des stocks se présente comme suit :

Stocks	2013	2012
Marchandises	474 532	499 366
Produits intermédiaires et finis	4 071 299	3 052 198
Sous-total	4 545 831	3 551 564
Dépréciation du stock de produits finis	261 509	769 426
Valeurs nettes des stocks	4 284 321	2 782 138

Note 4 : Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées participations Ekinops Corp	4 931 029		4 931 029
Prêts et autres immobilisations financières	148 771	121 256	27 515
De l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	4 682 965	4 682 965	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 078	27 078	
Crédit d'Impôt Recherche et Innovation	1 136 243	1 136 243	
Taxe sur la valeur ajoutée	393 403	393 403	
Avances et acomptes versés sur commandes	131 571	131 571	
Divers	340 251	340 251	
Charges constatées d'avance	56 283	56 283	
TOTAL	11 847 594	6 889 050	4 958 544

Les créances de Crédit d'Impôt Recherche et Crédit d'Impôt Innovation correspondent exclusivement à des créances nées sur l'exercice.

Note 5 : Disponibilités

Le montant des disponibilités figurant au bilan au 31/12/2013 s'élève à 7 080 957 euros.

La société a signé en avril 2013 un contrat de Liquidité avec la banque Gilbert Dupont afin que celle-ci puisse animer le marché sur le titre d'Ekinops. Au début du contrat Ekinops a placé 100.000 euros de disponibilité pour l'objectif du contrat. Au 31 décembre 2013 le montant de disponibilité sur le compte auprès de Gilbert Dupont dédié au contrat est de 78.769 euros. Le nombre d'actions auto détenues s'élèvent à 3.970 et sont valorisées à 49.426 euros.

Note 6: Produits à recevoir

43 237	26.755
43 23/	36 755
334 945	115 146
	151 901
	334 945 378 182

Note 7 : Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 193 593	1 212 987
Dettes fiscales et sociales	1 207 366	1 089 791
TOTAL	4 400 959	2 302 840

Note 8 : Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation	124 19:	190 679
тот	AL 124 19:	190 679

Les produits constatés d'avance sont exclusivement composés des revenus d'activité de services (maintenance) différés tels que présentés en règles et méthodes comptables.

Charges constatées d'avances		31/12/2013	31/12/2012
Charges d'exploitation		56 284	72 772
то	TAL	56 284	72 772

Note 9: Capital social

Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2013, le capital est composé de 5 088 161 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de $0.5 \, €$. L'impact sur le capital lié à l'introduction en bourse, a permis au groupe Ekinops de lever 5 716 K ∈ nets des frais. Le montant des frais relatifs à cette opération s'élève à 1 022 K ∈.

Le tableau ci-dessous synthétise les augmentations de capital intervenues en 2013

Date	Nature des opérations	Capital	Nombre d'actions créées	Valeur nominale
Au 31 décembre 20	012	1 990 573 €	1 990 573	1,00 €
30 avril 2013	Réduction de la valeur nominale des titres		1 990 573	
30 avril 2013	Augmentation de capital suite l'introduction en bourse net des frais	551 458 €	1 102 915	0,50 €
20 novembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	1 500 €	3 000	0,50 €
25 novembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	350 €	700	0,50 €
20 décembre 2013	Exercice de Bons de Création d'Entreprise	200 €	400	0,50 €
Au 31 décembre 20	013	2 544 081 €	5 088 161	0,50 €

Evolution des capitaux propres

Les capitaux propres ont varié de la façon suivante :

(en euros)	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant affectation du résultat	12 700 343	14 196 664
Affectation du résultat des exercices précédents à la situation nette par l'Assemblée des actionnaires	-6 890 502	-1 219 344
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	5 809 841	12 977 320
Variation du capital social	553 508	80 000
Variation des primes, réserves, report à nouveau	5 187 528	-80 000
Subventions d'investissements		-276 977
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	11 550 877	12 700 343
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-711 380	-6 890 502
Capitaux propres à la clôture de l'exercice résultat inclus, avant affectation	10 839 496	5 809 841

Titres donnant accès au capital

a. Bons de souscription d'actions

Total	1 501	23 000	9 000)		32 000	8,32 €	
25 février 2013			9 000	1		9 000	6,69 €	25 février 2023
12 mai 2011	500	1 000				1 000	5,90 €	11 mai 2021
28 septembre 2007	1	20 000				20 000	7,50 €	22 novembre 2020 (*)
22 novembre 2005	1 000	2 000				2 000		22 novembre 2015
Date d'attribution des bons de souscription d'actions	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attibuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan

^(*) Suite à l'introduction en bourse du Groupe, le règlement du plan de bons de souscription d'actions du 28 septembre 2007 stipulait que l'échéance de celui-ci serait prolongé au 22 novembre 2020.

b. Actions gratuites

L'assemblée générale du 22 juin 2010 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer gratuitement au bénéfice de salariés ou de mandataires sociaux de la société. Le Conseil d'administration a mis en œuvre un plan d'attribution de 80 000 actions gratuites. La période d'acquisition est d'une durée de deux ans, le conseil d'administration a autorisé l'augmentation de capital correspondante le 27 juin 2012. La période de conservation de ces actions est fixée à 2 ans soit jusqu'au 22 juin 2014.

c. Bons de création d'entreprise

25 février 2013
20 décembre 2012
12 mai 2011
22 juin 2010
22 juin 2010
Date d'attribution des bons de création d'entreprise

d. Plans de stock-options

Total	27 967	55 934	8 400			64 334	6,83 €	
25 février 2013			8 400			8 400	6,69 €	25 février 2023
20 septembre 2012	10 000	20 000				20 000	5,90 €	20 décembre 2022
15 septembre 2011	500	1 000				1 000	3,3	15 septembre 2021
1 octobre 2010	800	1600				1 600	2,2	21 octobre 2020
12 mars 2009	4 000	8 000				8 000	7,50 €	12 mars 2019
15 mai 2008	12 667	25 334				25 334	7,50 €	25 mars 2018
Date d'attribution des plans de stock options	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012	Nombre d'options en circulation au 31/12/2012 suite réduction de la valeur nominal des actions	Nombre d'options attibuées sur la période	Nombre d'options exercées sur la période	Nombre d'options caduques sur la période	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013	Prix d'exercice en euros	Échéance du plan

Note 10: Subventions

Au 31 décembre 2013, la Société bénéficie de trois subventions dans le cadre de projets de développement, collaboratifs ou non. Ces subventions sont comptabilisées au passif si elles se rattachent à des projets de R&D figurant à l'actif et en compte de résultat sinon. Les revenus afférents à ces subventions sont reconnus dans le compte de résultat sur la base du niveau d'avancement du projet de recherche.

<u>Subventions 100 GFlex</u>: La région Bretagne et les collectivités partenaires ont accordé à EKINOPS le 5 juillet 2010, une subvention d'un montant total de 478 672 € pour un projet collaboratif intitulé « 100GFlex : développement de systèmes de transmission optique multiplexés en longueur d'onde ayant un débit de 100 Gbits par canal », d'une durée initiale de 36 mois courant du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2013.

Subvention EONET: Dans le cadre du Fonds de Compétitivité des Entreprises (FCE), la Société a obtenu le 15 novembre 2010 une aide d'un montant de 444 496 € (soit 45% du montant total du programme) pour le projet collaboratif EONET, d'une durée initiale de 30, courant du 8 novembre 2010 au 7 mai 2013.

<u>Subvention SASER</u>: La Société a obtenu de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, le 19 octobre 2012, une subvention d'un montant de

273 146 € pour le projet collaboratif SASER d'une durée initiale de 36 mois courant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015.

En synthèse, les montants relatifs à ces subventions sont les suivants :

	subvention globale	Montants perçus au 31/12/2013	Avancement au 31/12/2013	Revenu à reconnaitre au 31/12/2013
Projet 100 gFlex	478 672	143 628	100%	335 044
Projet EONET	444 496	133 349	100%	311 147
Projet SASER	273 146	81 943	50%	54 630
TOTAL	1 196 314	358 920		700 821

Note 11 : Avances conditionnées

Les avances conditionnées auprès des collectivités publiques font l'objet de contrats avec OSEO.

La Société bénéficie de deux contrats d'avances remboursables avec OSEO Innovation. Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables à 100% (valeur nominale) en cas de succès technique et/ou commercial.

> Avance remboursable OSEO: La Société a obtenu une avance remboursable OSEO de 980 K€ le 20 novembre 2008 dont l'objet est le développement d'une plateforme (matériel et logiciel) de gestion du transport des flux d'informations pour les télécommunications très haut débit par fibres optiques et outils de pilotage associés.

> Assurance prospection COFACE

La Société a signé en 2009 deux contrats d'assurance prospection avec la COFACE dont un relatif au Royaume Uni et l'autre à l'Inde et à la Russie, non renouvelés en 2011 et arrivés en phase d'amortissement. Elle a perçu à ce titre un montant total de 256 K€ remboursable sur 60 mois à compter du 1^{er} février 2012. La vitesse effective du remboursement est une fonction du niveau de chiffre d'affaires réalisés sur les zones couvertes pour le contrat d'assurance.

Avances conditionnées	Ouverture 01/01/2013	Avances obtenues	Remboursements éffectués	Clôture 31/12/2013
Avances OSEO	720 000		480 000	240 000
Avances COFACE	197 583		123 328	74 255
TOTAL	917 583		603 328	314 255

Note 12 : Emprunt et dettes financières

La société a souscrit en 2013, un nouvel emprunt au taux de 0% auprès de l'établissement BPI France Financement, pour un montant de 750 000€. Cet emprunt sera remboursé trimestriellement à partir du 31/12/2016 et ce jusqu'au 30/09/2021.

Ce prêt est accordé dans le cadre du régime d'intervention en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation.

Note 13 : Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Intérêts courus et dettes établissements de crédit	197 988	197 988		
Emprunts et Dettes financières	750 000	1	487 500	262 500
Fournisseurs et comptes rattachés	4 850 051	4 850 051		
Personnel et comptes rattachés	719 911	719 911		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	679 505	679 505		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	82 210	82 210		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	458 516	458 516		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41 087	41 087		
Produis constatés d'avance	124 191	106 320	17 871	
TOTAL	7 903 460	7 135 589	505 371	262 500

Note 14. Provisions (hors actif immobilisé)

Le détail des provisions est le suivant :

	Montant fin	Augmentations	Dimir	nutions	Montant à la fin
Etat des provisions	d'exercice 2012		Reprises utilisées	Reprises non utilisées	de l'exercice 2013
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour garanties données aux clients	186 604	332 682	186 604		332 682
Provisions pour pertes de change	352 609	683 950	352 609		683 950
Provisions pour pensions et obligations	182 593	6 592			189 185
Total	721 806	1 023 224	539 213	-	1 205 817
Dépréciations					
Sur stocks et en-cours	769 426	30 118	538 035		261 509
Sur comptes clients	-	6 493			6 493
Total	769 426	36 611	538 035		268 002
TOTAL GENERAL	1 491 232	1 059 835	1 077 249	-	1 473 818
Dont en résultat d'exploitation Dont en résultat financier		369 293 683 950	724 639 352 609	-	
Dont en résultat exceptionnel					1

Notes sur le compte de résultat

Note 1 : Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires

Par nature

Chiffre d'affaires	2013	2012
Vente de marchandises	1 080 728	692 259
Production vendue de biens	15 560 824	8 238 564
Production vendue de services	1 272 495	868 810
Total CA	17 914 047	9 799 633

Par lieu géographique

	2013	2012
France	751 308	624 322
Autres	17 162 739	9 175 311
Total CA	17 914 047	9 799 633

Autres produits d'exploitation

En euros	31/12/2013	31/12/2012
Production immobilisée sur Frais de Développement activés	229 537	242 381
Production immobilisée coporelles activées	195 822	273 384
Subvention	713 387	87 814
Total Autres produits d'exploitations	1 138 745	603 579

Note 2 : Autres achats et charges externes

Charges externes

	2013	2012
Sous-traitance générale	84 882	82 932
Entretien et réparations	122 488	89 971
Assurances	67 840	71 508
Transports de biens, transports collectifs	343 381	135 291
Crédit bail, locations et charges locatives	340 724	293 413
Honoraires et personnels exterieur à l'entreprise	3 348 320	1 879 109
Déplacements missions et réceptions	391 602	329 339
Autres charges externes	295 538	256 705
Total charges externes	4 994 776	3 138 267

Note 3 : Résultat financier

		2013		2012
Intérêts et produits assimilés		62 969		89 203
Gains de change		89 157		171 637
Total des produits financiers		152 126		260 840
Pertes de change	-	139 836	-	136 672
Charges d'intêrets	-	3 430		
Total des charges financières	-	143 266	-	136 672
Dotations nettes de provisions pour dépréciation des titres et créances rattachées		660 691	-	986 434
Dotations nettes de provisions sur pertes de changes	-	331 340	-	158 048
Total des dotations et reprises financières		329 351		1 144 482
Résultat financier		338 211	-	1 020 314

Note 4 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose principalement du résultat de du contrat de liquidité ainsi que d'une indemnité d'assurance.

Note 5 : Impôt

Impôt courant

Le montant de l'impôt sur les sociétés exigible au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 est nul compte tenu de la perte de l'exercice.

Crédit impôt recherche et innovation

Le crédit d'impôt recherche constaté au titre de l'exercice 2013 s'élève à 1 056 243 €. Le crédit d'impôt innovation constaté au titre de l'exercice 2013 s'élève à 80 000 €.

Accroissement/ allégement de la dette future d'impôt

Dans le cadre de l'allégement de la dette future, le solde des déficits antérieurs reportables est de 31 158 521 € au 31 décembre 2013 compte tenu de la perte dégagée au titre de l'exercice.

Note 6 : Effectif moyen par catégorie

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	43	1
Agents de maîtrise et techniciens	4	0
Employés	6	2
Ouvriers	0	0
TOTAL	53	3

Note 7 : Rémunérations des dirigeants

La rémunération du dirigeant au titre de l'exercice 2013 est estimée à 440 998 €.

Note 8 : Opérations avec les parties liées

L'ensemble des montants ci-dessous concerne la filiale Ekinops Corporation.

Eléments concernant les entreprises liée	s et les participations
Postes	Montant concernant les entreprises liées
Participations	97 474
Créances rattachées à des participations Avoirs à recevoir	4 931 030
Créances clients et comptes rattachés	3 825 209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 884 278
Autres produits financiers	43 237

Note 9 : Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 100 000 euros provisionné au titre du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés.

Engagements financiers et autres informations

Note 1: Droit individuel à formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 4 689 heures, la valeur correspondante est estimée à 42 904€.

Note 2 : Autres engagements donnés

OSEO

La Société s'est engagée à verser, au plus tard le 31/03 de chaque année à compter du 01/01/2010, 20% du produit perçus en cas de cession ou de concession de licences, de brevets ou de savoir-faire portant sur tout ou partie des résultats du programme aidé. Au 31 décembre 2013 cette disposition n'a pas eu à s'appliquer.

Tableau des filiales et participations

Filiales et	Capital	Réserves et	Quote-part Valeur brute	Valeur brute	Prêts et	Cautions et	CA HT du	Résultat du	Dividendes
participations	social		du capital	de titres	avances	avals donnés	dernier	dernier	encaissés par
	A	à nouveau	détenu en %	détenus	consentis	par la société	exercice clos	exercice clos	exercice clos Sté dans exercice
A-Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	concernant	les filiales et particip	ations						
Filiales (plus de 50% du capital détenu)	ital détenu)								
Ekinops Inc. (Etats-Unis)	1	- 7 285 895 USD	100%	97 474 €	6 800 000 USD		16 180 707 USD	727 133 USD	
Participations (10 à 50% du capital détenu)	capital déte	(nu							
B-Renseignements globaux concernant les autres filiales et particip	concernant l	les autres filiales et p	participations						
Filiales non reprises en A:	3	11 (17)				25			0
a) Françaises									
b) Etrangères									
Participations non reprises en A:	en A:								
a) Françaises									
b) Etrangères									

Les titres et les créances rattachées sur cette filiale sont dépréciés en totalité à la clôture.